

# Charte éthique

—  
Agir en conformité  
avec les lois et les  
réglementations

—  
Se comporter  
avec honnêteté  
et promouvoir une  
culture d'intégrité

—  
Faire preuve de loyauté

—  
Respecter les autres





## Une charte éthique pour aller « Vert... l'Avenir »

### Sommaire

- Pourquoi une charte éthique ..... p.04
- L'édito ..... p.05
- Les quatre principes fondamentaux. .... p.06
- Tous acteurs de la démarche éthique .... p.08
- L'animation de la démarche éthique .... p.10
- Une interrogation d'ordre éthique ?..... p.12

# Pourquoi une charte éthique ?

La charte éthique de GRDF s'adresse à tous les collaborateurs de l'entreprise.

Elle pose quatre principes qui doivent guider le comportement de chacun dans son métier et dans sa fonction :

**Au regard de ces quatre principes, la charte éthique vise à :**

- fédérer tous les collaborateurs autour de principes partagés, en accord avec nos valeurs ;
- fournir les repères concrets pour conduire leurs activités professionnelles ;
- conforter, préserver et renforcer la réputation de GRDF pour assurer la confiance en l'entreprise.

1

**Agir en conformité avec les lois et les réglementations**

2

**Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité**

3

**Faire preuve de loyauté**

4

**Respecter les autres**

## L'ÉDITO



# Une charte éthique pour aller « Vert... l'Avenir »

Ensemble, nous travaillons chaque jour pour faire de GRDF un acteur clé de la transition écologique. Être considéré comme un partenaire de confiance est indispensable pour faire partager nos convictions en matière de gaz verts et affirmer notre expertise et notre professionnalisme.

Pour y parvenir, nous devons tous montrer qu'une entreprise responsable, c'est d'abord une entreprise éthique.

GRDF a mis en place une charte éthique qui permet à chacun d'entre nous de se comporter de façon exemplaire, chaque jour, quelles que soient ses missions et sa place dans l'entreprise.

Nous prenons cet engagement également vis-à-vis de nos clients, de nos fournisseurs, de nos partenaires et de toutes nos parties prenantes. Car cette démarche éthique sert également de pilier à notre ambition sociale, celle qui nous permet de construire et de travailler ensemble, dans le respect de chacun.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre exemplarité pour incarner cette démarche éthique et ainsi aller « Vert... l'Avenir ».

**Laurence Poirier-Dietz**  
Directrice générale de GRDF



# Les quatre principes fondamentaux

## 1 AGIR EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET LES RÉGLEMENTATIONS

La conformité à la loi au sens large est le premier niveau d'exigence. Tous les dirigeants et collaborateurs se conforment aux lois et aux réglementations applicables à GRDF dans l'exercice de leur métier, aux règles déontologiques professionnelles relatives à leurs activités professionnelles. GRDF traduit dans sa documentation interne, chaque fois que nécessaire, les exigences prévues par la loi.

### EN PRATIQUE :

- respecter les dispositions du règlement intérieur et de ses annexes (Code du travail) ;
- garantir, notamment aux clients et aux fournisseurs, un droit d'accès aux ouvrages de distribution de gaz exploités par GRDF (Code de l'Énergie) ;
- informer tout nouvel arrivant des règles relatives à la prévention des risques et à la santé sécurité des salariés qui lui sont applicables (carnets de prescriptions au personnel) ;
- appliquer les règles du Code de la Commande publique lors des appels d'offre (marchés de travaux, de fournitures ou de services) ;
- respecter la réglementation anti-endommagement,...

## 2 SE COMPORTER AVEC HONNÊTÉTÉ ET PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ

### L'intégrité et l'honnêteté fondent notre capital confiance.

Tous les dirigeants et collaborateurs se comportent avec honnêteté et s'attachent à promouvoir une culture d'intégrité, dans leurs pratiques professionnelles, leurs relations interpersonnelles et leurs relations d'affaires.

### EN PRATIQUE :

- refuser toute fraude, tout conflit d'intérêts, toute corruption, tout vol ;
- n'accepter et n'offrir, de bonne foi, que des cadeaux et invitations qui revêtent un caractère professionnel et sont en rapport avec la promotion de l'activité de GRDF ou la qualité de ses liens avec son environnement ;
- ne porter aucune atteinte aux actifs de l'entreprise, veiller à ce qu'il n'en soit pas fait un usage frauduleux ;
- exercer toute activité de lobbying avec probité et intégrité, conformément aux règles de déontologie de la loi relative à la transparence de la vie publique.

## 3 FAIRE PREUVE DE LOYAUTÉ

Pour GRDF, la qualité d'une relation repose sur la loyauté des interlocuteurs.

En toutes circonstances, tous les dirigeants et collaborateurs qui s'expriment au nom de GRDF le font de bonne foi, dans un esprit constructif, respectueux des intérêts de chacun, en fournissant des informations exactes, complètes et compréhensibles.

Dans les contrats, la loyauté impose de tenir ses engagements et de ne pas s'engager au-delà si on ne se sait pas capable de les tenir.

Les dirigeants et les collaborateurs de GRDF conservent, par ailleurs, la confidentialité des informations qui n'ont pas été rendues publiques.

### EN PRATIQUE :

- agir conformément aux délégations de pouvoir, autorisations d'engagements civils et financiers (AECF) et habilitations informatiques ;
- quel qu'en soit le motif, s'interdire d'établir un faux ou de falsifier un document ;
- utiliser seulement des moyens éthiques et légaux pour obtenir des informations ;
- sur les réseaux sociaux, distinguer ce qui relève des sphères privée et professionnelle dans ses prises de position ;
- préserver la confidentialité des données, celles des clients comme celles des salariés.



## 4 RESPECTER LES AUTRES

Tous les dirigeants et collaborateurs agissent de manière à n'atteindre personne dans sa dignité. GRDF attache la plus haute importance au respect d'autrui, au respect des différentes cultures et à la tolérance. Le respect d'autrui guide GRDF en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, de promotion de la diversité, de protection de la santé, de respect de la vie privée et de sécurité au travail. La tolérance, qui s'exprime par la bienveillance et l'ouverture aux autres, exclut tout comportement humiliant, dégradant ou discriminatoire.

### EN PRATIQUE :

- offrir un cadre de travail respectueux des libertés individuelles et de la vie privée ;
- respecter et faire respecter la liberté d'opinion ;
- refuser toute situation de discrimination, de harcèlement ou de violence ;
- respecter la propriété, notamment intellectuelle, de GRDF et celle d'autrui.

## Tous engagés et acteurs de la démarche éthique



Missionnée par la directrice générale, je suis la garante de l'engagement éthique de GRDF. Je favorise la compréhension et l'intégration des principes éthiques dans les comportements et les pratiques professionnelles au quotidien et je m'assure de leur mise en œuvre en lien avec les membres du comité éthique.

Chacun d'entre vous peut s'adresser à moi et me solliciter. C'est en toute confidentialité que je vous écouterai et vous répondrai.

Mon rôle est également de recevoir et traiter de façon confidentielle les signalements qui sont faits via la plateforme de signalement de GRDF concernant des actes qui paraissent contraires aux principes éthiques de GRDF, en m'assurant qu'aucune sanction ne puisse être prise à l'encontre de l'auteur d'un signalement réalisé de manière désintéressée et de bonne foi.

À votre écoute,

**Laurence Confort**  
Directrice de l'éthique  
et de déontologie de GRDF

 **Pour me contacter :**  
+ 33 6 60 91 95 30 ou  
ethique@grdf.fr



### L'APPLICATION DE LA DÉMARCHE ÉTHIQUE

Les quatre principes éthiques de GRDF s'appliquent en premier lieu à tous les dirigeants et collaborateurs de l'entreprise. GRDF attend de tous des actes et des comportements en accord avec ces principes, en toutes circonstances.

**La direction générale :** elle donne l'impulsion à la charte éthique.

**Les dirigeants et les managers :** essentiels dans la démarche, ils sont les promoteurs de la charte éthique. Ils montrent l'exemple, sensibilisent, transmettent et contrôlent leur application.

**Les collaborateurs :** par leurs comportements exemplaires, ils contribuent, chacun, au quotidien, à la réputation de l'entreprise.

Les quatre principes éthiques de GRDF sont le socle de son ambition sociale : ils s'appliquent aux relations de l'entreprise avec ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et ses autres parties prenantes et vis-à-vis de la société en général.

# L'animation de la démarche éthique

L'animation de la démarche éthique est portée par la directrice de l'éthique et déontologue, les correspondants éthique et par le comité éthique qui les réunit.

## LA DIRECTRICE DE L'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGUE

Elle anime la démarche éthique :

- s'assure du déploiement de la charte éthique au sein de l'entreprise ;
- contribue à la gestion du risque éthique ;
- édicte les règles en matière d'éthique à GRDF et veille à leur respect ;
- rend compte à la directrice générale par un rapport relatif aux activités et aux progrès réalisés par GRDF en matière d'éthique.

La directrice de l'éthique est aussi la déontologue de GRDF.

À ce titre, elle apporte aide et conseils à tout collaborateur qui l'interroge en matière d'éthique.

## LES CORRESPONDANTS ÉTHIQUE

Les correspondants éthique sont désignés pour chacun des métiers, fonctions d'appui et 6 régions de GRDF. Leur rôle :

- identifier les besoins éthiques propres à chaque métier, fonction d'appui et région ;
- promouvoir et relayer la charte éthique, sur le terrain, auprès des entités de leur périmètre ;
- remonter les incidents et "presqu'incidents" éthiques à la déontologue ;
- appuyer et conseiller les collaborateurs et les managers sur la prise en compte de l'éthique et répondre à leurs interrogations.

## LE COMITÉ ÉTHIQUE

Il se réunit au moins 4 fois par an pour :

- débattre des orientations à proposer au Comex ;
- promouvoir et déployer les projets et actions relevant de la démarche éthique ;
- analyser et proposer les suites à donner le cas échéant et faire le retour d'expérience des incidents éthiques signalés ;
- vérifier que les politiques et procédures sont bien appliquées.



## LE RÔLE DES COLLABORATEURS

**Se former et s'informer de la démarche éthique**

- la documentation éthique est disponible sur l'intranet :  
Tout savoir sur > Démarche éthique ;
- pour se former, des modules de *e-learning* sont disponibles sur la plateforme de *digital Learning*, *WeLearnGaz*.

**Évaluer régulièrement ses connaissances**

Chaque année, les collaborateurs de GRDF réalisent un test de connaissances de la charte éthique afin de rester sensibilisés aux principes éthiques et disposer de repères à travers différentes mises en situation professionnelles.

# Une interrogation d'ordre éthique ?

---

## CONTACTEZ :

- Votre manager
- Votre correspondant éthique  
(liste dans l'espace Démarche éthique de l'intranet WeLoveGaz)
- La directrice de l'éthique, déontologue  
[ethique@grdf.fr](mailto:ethique@grdf.fr) | + 33 6 60 91 95 30

# Déposer une alerte ?

---

<https://plateformedesignalement.grdf.fr/entreprises>

